



**HAL**  
open science

## **EnsArchi. Introduction du rapport de l'axe 3 : "Enseignement et recherche"**

Ana bela de Araujo

► **To cite this version:**

Ana bela de Araujo. EnsArchi. Introduction du rapport de l'axe 3: "Enseignement et recherche". ANR EnsArchi. 2023. hal-04365482

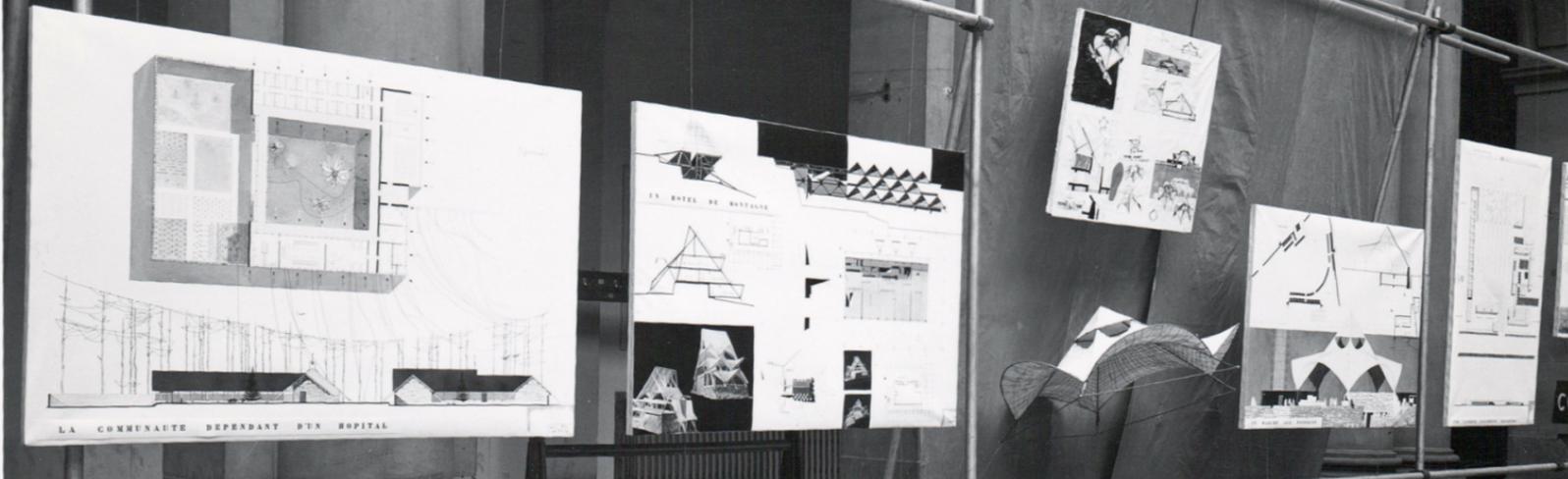
**HAL Id: hal-04365482**

**<https://hal.science/hal-04365482>**

Submitted on 28 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Rapport de l'axe 3

# Enseignement et recherche

Décembre 2023



AAPG 2019  
CES27 Culture, créations, patrimoine  
ANR-19-CE27-0017



## LE PROGRAMME ENSARCHI

L'histoire de l'enseignement de l'architecture en France a connu, ces dernières années<sup>1</sup>, un regain d'intérêt venu renouveler les connaissances alors cantonnées au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> et à l'après 68<sup>3</sup>. Si le XX<sup>e</sup> siècle a pourtant été riche en transformations et bouleversements – à commencer par la création d'Écoles régionales d'architecture (Era), mais aussi par l'ouverture des études aux femmes, par l'essor du Mouvement moderne, de l'urbanisme et de nouvelles techniques – il n'a que timidement suscité l'intérêt des chercheurs<sup>4</sup>. La réforme de 1903 qui instaura la création des Era, celle de 1940 qui institua l'Ordre des architectes et fut suivie en 1941 d'une restructuration des études aussitôt repensée après la guerre, puis celle de 1968 qui fit éclater la section Architecture de l'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba), ont successivement mis en cause la centralisation de l'enseignement de l'architecture, ses relations avec la profession, ses modes pédagogiques et, bien sûr, ses contenus. Alors qu'une récente réforme des établissements et du statut des enseignants a été promulguée en 2018<sup>5</sup>, le programme ANR a été l'occasion de remettre quelques faits en perspective. Nous avons souhaité renouveler un état des savoirs qui embrasse et dépasse le cas de l'Ensba, la fascinante et hégémonique école parisienne dont le récit a peu à peu été réduit, notamment sous la plume d'anciens élèves, à l'évocation de ses seuls errements<sup>6</sup>. Pour favoriser une histoire plus large de la formation des architectes au XX<sup>e</sup> siècle, nous avons embrassé d'autres établissements de formation à l'architecture, relu certains préjugés sur la pédagogie et ses résultats et dépassé le moment 68 pour éviter d'envisager la période sous le seul prisme de la rupture. Nous avons combiné des approches propres à l'histoire administrative, sociale et culturelle, à la biographie et à la prosopographie, à l'analyse d'œuvres et à l'iconologie. Nous avons exploité tout autant les archives des établissements que les sources imprimées et collecté des témoignages d'acteurs et d'actrices de l'enseignement de l'architecture.

---

<sup>1</sup> Citons les recherches menées dans le cadre du programme HEnsA20 (<https://chmcc.hypotheses.org/2544>) qui, entre 2016 et 2021, a bénéficié du soutien du Comité d'histoire du ministère de la Culture et du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Hormis la collection de cahiers qui ont ponctué les 10 séminaires organisés au sein des Ensa, le programme s'est achevé par la publication d'une encyclopédie de l'enseignement de l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle, à laquelle une grande partie des chercheurs de l'ANR EnsArchi a contribué. CHÂTELET Anne-Marie, DIENER Amandine, DUMONT Marie-Jeanne, LE COUÉDIC Daniel (dir), *L'architecture en ses écoles. Une encyclopédie de l'enseignement de l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle*, Châteaulin, Locus Solus, 2022.

<sup>2</sup> Citons les travaux pionniers de DREXLER Arthur et VAN ZANTEN Ann, *The Architecture of the Ecole des beaux-arts*, London, Secker & Warburg, 1977; Middleton (Robin), *The Beaux-Arts and XIX Century French Architecture*, London, Thames & Hudson, 1982.

<sup>3</sup> Citons DENÈS Michel, *Le fantôme des Beaux-Arts. L'enseignement de l'architecture depuis 1968*, Paris, La Villette, 1999, 250p. ; VIOLEAU Jean-Louis, *Les architectes et mai 68*, Paris, Éditions Recherches, 2005.

<sup>4</sup> Citons les travaux pionniers de Epron Jean-Pierre, « Éclectisme et profession, la création des écoles régionales d'architecture, 1889-1903 », recherche BRA, 1987 ; LUCAN Jacques, *Composition non composition, architectures et théories XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010.

<sup>5</sup> Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des Écoles nationales supérieures d'architecture.

<sup>6</sup> Citons DUFAU Pierre, *Un architecte qui voulait être architecte*, Paris, Ed. Londeys, 1989 ; ARSÈNE-HENRY Xavier, *Revenons, il se fait tard*, Paris, L'Harmattan, Paris, 1999 ; CASTRO Roland, *Civilisation urbaine ou barbarie*, Paris, Plon, 1994 ; STINCO Antoine, *Une éducation architecturale*, Tunis-Paris-Rome-Paris, Paris, Éd. Sens et Tonka, 2014.



## AXE 3 – ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Introduction par Ana bela DE ARAUJO

### Cadre théorique

La recherche en architecture a une histoire très récente au regard d'autres disciplines. En France, l'âge d'or d'une politique nationale de la recherche est initié au tournant des années 1950-1960 par le « colloque national sur la recherche et l'enseignement scientifiques » de Caen en novembre 1956. Cette manifestation, placée sous la responsabilité de Pierre Mendès France, est suivie par la création de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) par le général de Gaulle dans le cadre des décrets de 1958 et officialisée dans celui de 1961<sup>7</sup>. Le champ de l'architecture apparaît comme un des derniers maillons de cet engagement de l'État, le coup d'envoi de la recherche architecturale ayant été donné plus d'une décennie plus tard, en 1970 par le Rapport Lichnerowicz. Ce retard s'explique par l'enracinement de la discipline et de son enseignement au sein du « système des Beaux-Arts », hérité des Académies royales du XVII<sup>e</sup> siècle, ayant maintenu l'architecte au rang d'artiste jusqu'à l'explosion de la section Architecture de l'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba) en 1968. La création des Unités pédagogiques d'architecture (UPA) visait à former des architectes-techniciens mais aussi des architectes-intellectuels aux prises avec les enjeux sociétaux au moment où le statut et le rôle de la profession dans le processus de production architecturale était en débat. Pourtant cette réforme n'a pas été l'occasion d'installer l'enseignement de l'architecture dans le giron de l'enseignement supérieur *stricto sensu*, creusant ainsi davantage un fossé entre les deux systèmes d'enseignement. En effet, si depuis 1868, la recherche dans le supérieur institutionnalisée avec le décret créant des laboratoires au sein des facultés, il faut attendre un siècle, soit 1978 pour que du côté de l'architecture, les UPA se voient clairement « confier une mission de service public de l'enseignement supérieur » et 2005 pour que leur dénomination « écoles nationales *supérieures* d'architecture » le mentionne et qu'un doctorat en architecture y soit institué ; et 2018 pour que de nouveaux statuts reconnaissent enfin celui des enseignants-chercheurs des Ensa<sup>8</sup>. C'est cette tardive ouverture de l'architecture à la recherche et ainsi cette disparité entre deux systèmes d'enseignement, l'un dit supérieur et l'autre toujours vécu comme singulier et marginal, évoluant au gré des enjeux professionnels, qui méritaient selon nous une investigation.

L'histoire de l'enseignement et de la recherche architecturale en France a fait l'objet de travaux certes précieux et notables, mais encore fragmentaires. Citons à titre d'exemple l'exploration critique d'Éric Lengereau du rôle de la puissance publique chargée des politiques de l'architecture entre 1958 et 1981<sup>9</sup>, l'auscultation méticuleuse par Jean-Louis Violeau du moment de bascule que représente Mai 68 pour l'enseignement de l'architecture et pour la profession<sup>10</sup>, ou encore l'analyse par Jean-Louis Cohen de l'influence des expériences venues des États-Unis et d'Italie dans l'émergence et la constitution d'un milieu de la recherche architecturale en France<sup>11</sup>. Plus récemment, des travaux de

---

<sup>7</sup> Sur la recherche publique incitative au courant des années 1960, citons CHATRIOT Alain, DUCLERT Vincent (dir.), *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre-Mendès France à Charles de Gaulle (1953-1969)*, Paris, La Découverte, coll. Recherches, 2006 ; BEZES Philippe, CHAUVIERE Michel, CHEVALIER Jacques, DE MONTRICHER Nicole, OCQUETEAU Frédéric (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte, coll. Recherches, 2005.

<sup>8</sup> Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des Écoles nationales supérieures d'architecture.

<sup>9</sup> LENGEREAU Éric, *L'État et l'architecture : une politique publique ?* Paris, Picard, 2001.

<sup>10</sup> VIOLEAU Jean Louis, *Les architectes et mai 68*, Paris, Éditions Recherches, 2005.

<sup>11</sup> COHEN Jean-Louis, *La coupure entre architectes et intellectuels ou les enseignements de l'italophilie*, Paris, Ed. Mardaga, 2015 (In Extenso, 1984).

recherche comme ceux de Tony Côme sur l'Institut de l'Environnement (1969-1971) sont utiles pour combler le manque de connaissance sur la tentative, brève mais charnière, du ministère des Affaires culturelles d'établir la recherche dans un lieu centralisé et autonome par rapport aux UPA<sup>12</sup>. Mais focalisés sur l'analyse de l'évolution des relations interdisciplinaires entre les milieux de l'architecture et du design, ces travaux mériteraient d'être largement déployés pour saisir le rôle de cet organisme dans le processus de structuration de la formation des architectes et le développement de la recherche architecturale. Très récemment, le travail d'envergure autour d'une Encyclopédie de l'enseignement de l'architecture mené par trois chercheurs impliqués dans le projet EnsArchi, dont la responsable scientifique Anne-Marie Châtelet, a permis de rassembler de manière inédite des synthèses de travaux de recherche jusque-là épars<sup>13</sup>. Cet ouvrage a permis aussi de mesurer les nombreuses carences existant en termes de connaissances qu'il s'agissait en partie de combler. Revenons sur les grandes lignes et intentions exprimées dans le projet de recherche déposé en 2019 pour mesurer les apports scientifiques atteints, autant que les limites, au sein de ce troisième axe.

### Hypothèses de recherche

L'objectif principal de l'Axe 3 intitulé « Enseignement et recherche » était d'analyser les conditions et les étapes de la formation d'un milieu de la recherche en architecture en lien avec l'enseignement à partir de la suppression du « système » Beaux-arts en 1968 jusqu'à aujourd'hui. En premier lieu, c'est évidemment le retard de la discipline à entrer dans le supérieur, le fait qu'il ait fallu attendre la fin des années 1960 avec la rupture institutionnelle de 1968 pour voir à la fois un enseignement renouvelé et une recherche naissante, qui était à interroger. Certes, la volonté de construire une véritable politique publique de l'enseignement de l'architecture s'était progressivement concrétisée au cours du XX<sup>e</sup> siècle. La mise en débat de la formation des architectes avait déjà fait l'objet de réformes avortées (celles de 1941 et de 1962) sur fond de légitimité d'une pédagogie qui ne favorisait alors ni la formation d'architectes-techniciens ni d'ailleurs celle d'architectes-intellectuels. Mais cette politique s'est instituée sans que ne soit remise en question l'irréductible spécificité de la formation revendiquée et cultivée par la profession. Alors qu'avec des pratiques comparables, le droit et la médecine avaient dès 1808 incorporé l'enseignement supérieur, l'architecture s'y est longtemps refusé. Il s'agissait d'interroger l'exception de cette résistance de la discipline d'un triple point de vue : celui de la profession, celui de l'État et des tutelles, et celui des écoles d'architecture.

La profession<sup>14</sup>. En rattachant le domaine de l'architecture aux autres arts et à des idéaux créatifs la profession aurait constitué un frein au rapprochement avec le milieu de l'enseignement supérieur.

---

<sup>12</sup> COME Tony, *L'Institut de l'environnement : une école décrochée : urbanisme, architecture, design, communication*, Paris, B42, 2017, ouvrage issu de sa thèse *Les « brigades de projection » : apprendre à coopérer. Le cas des architectes et designers français face à leurs homologues étrangers, 1969-1989*, sous la direction de Laurent Baridon, en histoire de l'art, Université Grenoble Alpes, École doctorale Sciences de l'homme, du Politique et du Territoire, LARHRA, 2016.

<sup>13</sup> CHÂTELET Anne-Marie, DIENER Amandine, DUMONT Marie-Jeanne et LE COUEDIC Daniel (dir.), *L'architecture en ses écoles. Une encyclopédie au XX<sup>e</sup> siècle*, Châteaulin, Ed. Locus Solus, 2022. Ce substantiel travail éditorial fait suite au programme de recherche HEnsA20, Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle, coordonné par le Comité d'histoire du ministère de la Culture et qui a mobilisé de 2016 à 2021 l'ensemble des écoles d'architecture autour de 9 séminaires régionaux sous la houlette de Anne-Marie Châtelet, Marie-Jeanne Dumont, Daniel le Couédic, Arlette Auduc, François Chaslin, Florence Contenay, Geneviève Gentil.

<sup>14</sup> Sur cet angle, peu de recherches existent, même si on peut citer, sans prétendre à l'exhaustivité, les travaux sur et par les architectes mobilisés comme Paul Quintrand : QUINTRAND Paul, « Les Universités permanentes d'architecture et d'urbanisme en 1966 : la formation permanente des architectes », communication au colloque *Architecture, architectes*, Paris, Institut français d'architecture, 8-10 octobre 1981 ; BONILLO Jean-Lucien et MARANTZ Éléonore, « Paul Quintrand, architecte. Une expérimentation entre recherche et projet », *Colonnes*, n° 1 (hors-série), décembre 2014, ou encore Bernard Huet : POMMIER Juliette, *Huet. De l'architecture à la ville*.

Cependant, le projet ANR devait être l'occasion de relativiser cette assertion en analysant comment en amont du moment de bascule de Mai 68, certains architectes ont précisément œuvré, par le biais de la formation permanente, à développer un processus d'intellectualisation de la profession notamment au travers des Universités permanentes d'architecture et d'urbanisme. Prendre la mesure de l'implication des architectes-enseignants dans la structuration de la recherche au sein des écoles aux côtés des universitaires (sociologues, anthropologues, géographes, etc.) appelés à y enseigner depuis la fin des années 1960 constituait aussi un pan majeur de la recherche à mener.

La puissance publique<sup>15</sup>. La puissance publique quant à elle, aurait-elle été convaincue de la singularité de la discipline revendiquée par la profession, pour souscrire à son autarcie académique ? Même si le rapprochement du domaine de l'architecture avec l'université a fait l'objet d'un lent processus, le rôle décisif de l'État et des tutelles ne peut être nié. Très progressif, ce rôle a surtout fonctionné par à-coups, atermoiements voire rétractions qu'il s'agissait de décortiquer. Une place de choix devait être faite à l'analyse des écueils de certaines décisions, à commencer en amont par les réformes ratées ; celle du 28 juillet 1941, qui instaura une Section des Hautes Études d'Architecture à l'ENSBA, ou encore celle du décret-cadre du 17 février 1962 jamais appliqué qui prévoyait la création « d'établissements publics nationaux d'enseignement supérieur dénommés "écoles nationales d'architecture" », ainsi que les commissions des programmes d'enseignement organisées en 1966 par Max Querrien qui ont certes réussi l'ouverture de l'architecture aux autres disciplines universitaires mais sans aboutir à son intégration à l'Université. La problématique de la « recherche en architecture », centrale dans cet axe 3, devait aussi être questionnée à l'aune des initiatives étatiques pour son institutionnalisation tardive. À ce titre, la création de l'éphémère Institut de l'Environnement (1969-1971), puis celle du Centre d'Étude et de Recherche Architecturale (1972-1978), et enfin l'ouverture de l'Institut Français d'architecture qui ont marqué une première étape d'organisation centralisée de la recherche, méritaient éclaircissements et approfondissements tant du point de vue de leurs conditions d'émergence, que de leurs productions scientifiques et réceptions par le milieu professionnel et pédagogique notamment par le biais de la création d'une nouvelle revue *Les cahiers de la recherche architecturale*. Le lancement officiel de la recherche architecturale par l'insertion d'équipes de recherche dans les Unités Pédagogiques d'Architecture devait faire l'objet d'investigations plus approfondies. De la création en 1972 du Comité pour la Recherche et le Développement en Architecture (CORDA), placé sous la responsabilité d'un secrétariat de la Recherche architecturale (SRA), devenu le bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP), jusqu'à la mise en place en 2005, d'un cycle doctoral, suite aux accords européens de Bologne, prélude à la création d'un statut d'enseignant chercheur (2018), le lent processus d'institutionnalisation de la recherche aux mains de la puissance publique méritait précisions et éclairages. Sans oublier l'autre versant de la recherche architecturale portée par le ministère de l'Équipement avec la création en 1971 d'un organisme interministériel, le Plan Construction devenu PCA puis PUCA depuis, dont les actions orientées vers la recherche appliquée ont aussi irrigué les Unités pédagogiques d'architecture. Cette

---

*Une anthologie des écrits de Bernard Huet*, Paris, Zeug + ENSA-PB, 2020, ou encore Jean-Pierre Epron, Jean-Pierre Péneau...

<sup>15</sup> Le rôle de la tutelle a essentiellement été analysé par les nombreux travaux de l'historien Éric Lengereau qui a fait de la politique de l'architecture un véritable objet de recherche scientifique, avec notamment les ouvrages suivants *L'État et l'architecture, une politique publique ?*, Paris, Picard, 2001 ; *Architecture, urbanisme et pratiques de l'État, 1960-2010*, Comités d'histoire du ministère de la Culture, du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires, La Documentation française, 2017, ainsi que les articles suivants : « L'architecture entre culture et équipement (1965-1995) », in *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 53, janvier-mars 1997. p. 112-123 ; « La recherche architecturale et urbaine, une histoire de quarante ans », *Culture et recherche*, n°122-123, 2010 ; « Aux origines de la recherche architecturale en France », in COHEN, Jean-Louis (éd.), *L'architecture entre pratique et connaissance scientifique*, Paris, Éditions du Patrimoine, Coll. Recherche et Architecture, 2018, p. 20-29.

rivalité entre BRAUP et PUCA n'est-elle d'ailleurs pas à inscrire dans une dualité plus globale entre le ministère de la Culture et celui de l'Équipement, ces deux ministères ayant tour à tour administré l'enseignement de l'architecture (passant en 1978 du ministère de la Culture à celui de l'Environnement et du Cadre de vie, puis s'installant dans celui de l'Équipement de 1981 à 1995, puis à nouveau dans celui de la Culture en 1995).

Les dynamiques locales et personnelles au sein des écoles d'architecture<sup>16</sup>. La sphère locale des écoles d'architecture a été la plus encline à rattraper ce décalage avéré en ouvrant les frontières de la discipline traditionnelle à tous les domaines connexes à son objet : l'urbanisme, le paysage, la sociologie, la construction, le territoire, etc. jusqu'à en faire une discipline universitaire digne d'une recherche scientifique. Car si la politique de la recherche existait bien depuis 1972, au sein des Unités pédagogiques d'architecture elle n'a existé que grâce à sa prise en charge par des initiatives individuelles, de petites équipes associatives sans statuts officiels. En 1979, certaines UP se transformèrent en établissements publics administratifs prenant le nom d'Écoles d'architecture. La présence institutionnelle de la recherche en leur sein devint possible voire soutenue par l'instauration dès 1983 d'un Comité consultatif de la recherche architecturale liée à l'enseignement, qui a favorisé la création de laboratoires. Le rapprochement dès lors avec le CNRS, la possibilité de co-habilitation de DEA avec l'Université jusqu'à l'élaboration des cycles doctoraux en 2005 résolvant enfin la question épineuse des thèses en architecture, méritaient d'être analysés du point de vue des chaînes de décisions, des acteurs et des résultats.

### Cadre méthodologique

#### Les écueils d'une recomposition de l'équipe de chercheurs de l'axe 3

Pour mener à bien le champ de difficultés que représentent ces nombreuses interrogations, l'équipe initialement constituée était composée de 4 chercheurs du laboratoire INAMA de l'ENSA de Marseille. Deux d'entre eux possédaient une expertise avérée sur les thématiques de cet axe de recherche. En effet, Jean-Lucien Bonillo, professeur, avait consacré certains de ses nombreux travaux au champ de la recherche architecturale et urbaine, en particulier aux enseignements et à la recherche en histoire de l'architecture<sup>17</sup>. Monira Allaoui, quant à elle, doctorante, était la figure prépondérante de l'équipe

<sup>16</sup> Plus difficile à mener en raison des 22 écoles nationales supérieures d'architecture en France, cette approche a pourtant été nourrie depuis l'impulsion donnée par le programme HEnsA20 par des monographies d'écoles, notamment CHÂTELET Anne-Marie, STORNE Franck (dir.), *Des Beaux-Arts à l'Université. Enseigner l'architecture à Strasbourg*, Paris/Strasbourg, coédition Recherches/École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, volume I, Histoire et mémoires / volume II, Dessins, 2013 ; BOLLE Gauthier, CHEVALLIER Laurence, *L'École d'architecture de Bordeaux. Héritages et perspectives*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, coll. Architectures et paysages, 2021 ; CHAPEL Enrico, RINGON Constance (dir.), *L'enseignement de l'architecture à Toulouse. Prémices d'une histoire*, Paris, Archibooks, 2019 ; LE COUEDIC Daniel, SAUVAGE André, *L'école d'architecture de Bretagne. Un siècle de fabrique des architectes*, Paris, Locus Solus, 2022.

<sup>17</sup> BONILLO Jean-Lucien, « Les ateliers de la guerre : Marseille et Oppède, 1940-1945 », avec Christelle Juskiwieski, in *Carnet de recherches du Comité d'Histoire du ministère de la Culture*, 2019, <https://chmcc.hypotheses.org> ; BONILLO Jean-Lucien, « La recherche architecturale sur les préexistences Thèmes et enjeux théoriques », *Culture et Recherche*, Dossier Architecture. Pratiques plurielles de la recherche, n°138, automne-hiver 2018 ; BONILLO Jean-Lucien, « Des pédagogies de l'histoire de l'architecture », dans KLEIN Richard (dir.) *À quoi sert l'histoire de l'architecture aujourd'hui ?*, ed. Hermann, 2018 ; BONILLO Jean-Lucien, « Paul Quintrand, architecte. Une expérimentation entre recherche et projet », avec Eléonore Marantz-Jaen (dir.), numéro spécial de la revue *Colonnes*, Cité de l'Architecture / Archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, décembre 2014 ; BONILLO Jean-Lucien, « Entre autonomie et pluridisciplinarité, la recherche en architecture à la croisée des chemins », dans un numéro spécial consacré aux 20 ans de l'UMR TELEMME de *Rives Méditerranéennes*, "Essai d'égo-histoire collective", sous la direction de Maryline Crivello et Laure Verdon, n° 48, 2014, Aix-en-Provence, p. 209-218 ; BONILLO Jean-Lucien, « Les enseignements de l'histoire de l'architecture », in *Penser l'Art*, Ed. Klincksieck, Paris, 2009, p. 11-

en raison de sa thèse qui portait spécifiquement sur les interactions entre recherche et enseignement au sein de l'ENSA de Marseille entre 1962 et 2005. Intitulée *Le rôle de la recherche et les évolutions pédagogiques à l'école d'architecture de Marseille, 1962-2005 : interactions entre dynamiques nationales et locales*, sa thèse était guidée « par l'hypothèse que les rapports entretenus entre la recherche et la pédagogie résultent d'une tension théoriquement construite par les acteurs entre des dynamiques nationales et des dynamiques locales [...] en vue de déterminer comment dans un processus d'évolution et d'échange les deux champs se sont articulés l'un avec l'autre pour la formation des architectes »<sup>18</sup>. Malheureusement, peu après le démarrage de la recherche, ces deux « experts » ont quitté le projet, le premier pour avoir fait valoir ses droits à la retraite, pour la seconde pour avoir abandonné son projet de thèse de doctorat.

La recherche sur l'Axe 3 a donc dû rapidement prendre acte de ces défections. Amputée de deux piliers, le travail conséquent ne reposait alors plus que sur les deux autres chercheurs, qui ne pouvaient pas prétendre à autant d'acquis que les collègues s'étant retirés. Mais Fabricia Fauquet et Ana bela de Araujo avaient néanmoins déjà entamé des recherches sur l'histoire de l'enseignement et de la recherche à l'ENSA de Marseille dans le cadre du programme HEnSA20<sup>19</sup>. Ensemble, elles ont fini par constituer le noyau dur de la recherche avec 2 à 3 contributions chacune. L'arrivée en septembre 2020 à l'ENSA Marseille d'une enseignante titulaire dans le champ HCA, Élise Guillerm, a permis de compléter le projet de recherche par le biais d'une contribution. Deux autres chercheurs du projet ANR, Anne Debarre et Diane Aymard, ont pris part aux travaux de l'axe 3 par le biais d'une contribution chacune. Le recours à des chercheurs extérieurs rétribués en missions de recherche a permis d'étoffer considérablement les apports scientifiques, à commencer par Sibylle Le Vot (historienne de l'architecture, archiviste au classement des fonds d'architectes conservés par le Centre d'archives d'architecture contemporaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine) qui a mené des recherches en archives et co-écrit avec Ana bela de Araujo deux contributions, ainsi que Audrey Jeanroy (maitresse de conférences en histoire, chercheuse au sein du laboratoire Intru), Nicole Cappellari (docteure, maitresse assistante à l'ENSA Bretagne) et Julien Correia, (architecte, docteur, maitre de conférences à l'ENSA Lyon), qui ont mené des entretiens avec des figures centrales de la recherche architecturale et réalisé en amont des fiches bio-bibliographique de ces témoins (cf. infra).

## La constitution des matériaux nécessaires à la recherche

### Annexe 1 : Archives dépouillées

L'ampleur des thématiques de recherche, l'amplitude chronologique de la recherche et l'éparpillement des archives a nécessité un travail précis d'identification des sources d'archives utiles à l'investigation scientifique, de recherches documentaires suivies d'un dépouillement d'archives. Il s'agissait pour les chercheurs extérieurs sollicités, de fournir l'ensemble des photographies (nommées) du dépouillement des boîtes repérées afin d'aider l'équipe à constituer leur réflexion et analyse sur la base des hypothèses et des problématiques préalablement énoncées. L'ensemble représente plus de 100 boîtes d'archives photographiées.

---

20 ; BONILLO Jean-Lucien, « De l'université comme Palais à l'université comme cité », *Industries en Provence*, n°17 consacré à l'Université et la Cité, décembre 2009. Université de Provence. Aix-en-Provence.

<sup>18</sup> ALLAOUI Monira, FAUQUET Fabricia, « Les politiques de la recherche à travers les entretiens menés auprès des responsables du Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère », *Politiques de la culture*, Carnet de recherches du Comité d'histoire du ministère de la Culture sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles, mai 2019, <https://chmcc.hypotheses.org/8837> (consulté le 1er juin 2023).

<sup>19</sup> ARAUJO de Ana bela, « La conquête de l'école de Marseille dans les années 1960/1970. Jeunes professionnels, syndicat et réforme de l'enseignement au filtre de la revue *Prado Architecture* », *Carnet de recherches* du Comité d'histoire du ministère de la Culture sur les politiques, les institutions et les pratiques culturelles, Programme HEnSA20, Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX<sup>e</sup> siècle », ministère de la Culture, 2018 [en ligne] <https://chmcc.hypotheses.org/8823> (consulté le 6 février 2023).

Quatre thématiques ont été priorisées en vue d'un dépouillement archivistique complet. Le premier concerne les politiques publiques en faveur de la recherche en architecture, le second concerne les Universités permanentes d'architecture et d'urbanisme, le troisième les liens entre le CNRS et la recherche architecturale, le quatrième la recherche architecturale menée par le Plan Construction. Différents lieux de conservation ont été consultés ; ceux des Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine), des Archives départementales du Var, des archives départementales des Bouches-du-Rhône, des archives du Plan urbanisme construction architecture (PUCA) conservées dans la Grande Arche de La Défense, des archives de l'École nationale supérieure de Grenoble, des archives de l'École nationale supérieure de Marseille.

#### *Politiques publiques et la recherche-enseignement en architecture*

Concernant les politiques publiques en faveur de la recherche en architecture, la recherche archivistique a consisté à retrouver l'ensemble des documents préparatoires aux nombreux rapports et commissions ayant institué la recherche architecturale, les dossiers consacrés aux appels d'offre lancés par le CORDA puis le BRAUP (élaboration des thématiques, évaluation des réponses, etc.), les manifestations liées aux réflexions sur l'enseignement de l'architecture et la recherche, les créations de centre de recherche en urbanisme et en architecture, préparation des décrets, etc. Cinq versements déposés aux Archives nationales (site de Pierrefitte-sur-Seine) ont été consultés et en partie dépouillés pour un total de 36 boîtes par Sibylle Le Vot.

#### *Les Universités permanentes d'architecture et d'urbanisme*

Les UPAU ne font pas l'objet d'un fonds spécifique. Afin de reconstituer le récit de ces 11 structures sur le territoire français, et en particulier celles de Provence-Côte d'Azur et du Rhône, il s'est avéré nécessaire de sonder les fonds d'archives privées de plusieurs architectes (André-Jacques Dunoyer de Segonzac, fonds Eugène, Pierre et Jacques Chirié, fonds Roger Dabat, fonds Paul Quintrand et en particulier le fonds André Liotard). Six autres versements ministériels, d'association et d'école d'architecture ont complété les données manquantes sur l'histoire peu connue des UPAU.

#### *Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)*

Le PUCA a conservé l'ensemble des recherches qu'il a financées ainsi qu'un classement chronothématique avec une fiche détaillée de chaque rapport très utile pour mesurer l'ampleur de ses missions. Les nombreuses publications que l'organisme a produit au fil des décennies permet de retracer sous forme de bilans l'ensemble de la production scientifique et opérationnelle<sup>20</sup>. Le versement du ministère de l'Équipement a donné lieu au récit précis de la genèse de l'organisme.

#### *Le CNRS et ses liens avec l'enseignement de l'architecture*

Le dépouillement de certains versements ont permis de reconstituer les liens qui ont pu se nouer entre le CNRS et les Unités Pédagogiques, les liens entre enseignement et recherche. L'objectif premier était de trouver des archives concernant la section pluridisciplinaire 49 « Architecture, Urbanisme et Société » créée en 1985 (elle deviendra la section 39 « espace, territoires et sociétés » en 1991). L'investigation a concerné six versements essentiellement du CNRS pour un total de 10 boîtes entièrement dépouillées.

### Annexe 2 : Chronologies des six UMR créées dans les écoles d'architecture en France

Ce travail de recherche substantiel mené par Sibylle Le Vot a permis, pour chacune des six UMR de saisir les thématiques de recherche spécifiques à chacune, d'exposer la manière dont ces structures se sont constituées à partir de rapprochements entre d'anciens laboratoires de recherche, et de

---

<sup>20</sup> LAMBERT Guy, *Publications techniques et stratégies éditoriales du Plan Construction (1971-1998)*, Centre d'histoire des Techniques (CNAM), Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, juin 2005, 2 vol. (vol. 1 « Texte – Annexes », vol. 2 « Base de données »).

reconstituer dans la mesure du possible la généalogie des directions et l'amplification des équipes. Le point de départ de ce travail a consisté en la consultation des annuaires des formations de recherche des écoles d'architecture recensant les laboratoires, les équipes et les projets de la recherche architecturale entre 1990 et 2005, puis 2019, au nombre de cinq. Cette consultation a été complétée par celle des quelques rares archives consultables sur le sujet à l'heure actuelle, notamment les rapports d'évaluation du Hcéres accessibles en ligne et certains rapports d'activités, ainsi que par le numéro 12 des *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* paru en janvier 2003 dans lequel figure un état des lieux et une position scientifique des équipes et laboratoires de recherche des écoles d'architecture.

### Annexe 3 : Liste des directeurs et directrices de thèses en architecture

Si notre objectif principal était bien d'analyser les conditions de formation du milieu de la recherche dans le cadre de l'enseignement de l'architecture, il nous est paru essentiel d'interroger la place de la profession. Cette triangulation *enseignement-recherche-profession* nous semblait très intéressante à interroger alors que, au tournant des années 1960, la naissance de la recherche architecturale coïncide avec la crise de la discipline, et avec la crise de la formation des architectes. Rien d'étonnant alors à ce que à ce moment-là, la profession ait eu l'ambition « de faire-science » pour reprendre une expression de Jean-Louis Violeau<sup>21</sup>. Nous émettions deux hypothèses au fait qu'une génération d'architectes s'engage dans la recherche : soit parce que la crise que traverse alors leur discipline les incite à s'engager dans un processus d'intellectualisation dont manque alors leur profession, formée à l'École des Beaux-Arts. Autrement dit, certains seraient portés par un idéal scientifique motivés par leur contribution au renouvellement du savoir, soit parce que certains envisagent l'enseignement dans leur trajectoire, et estiment que la scientificité de leur pédagogie est indispensable à la transmission, et/ou ambitionnent leur intégration à l'Université. Pour mesurer comment les architectes ont fait science et quelle place ils ont occupé au sein de la recherche, il nous est apparu utile de savoir combien d'entre eux s'étaient engagés dans la recherche doctorale, de prendre le biais de la thèse, la thèse de doctorat étant le premier acte de la recherche académique, celle reconnue par l'Université. Mais à notre grande surprise aucune donnée chiffrée n'existait pas même émanant de la tutelle. Nous nous sommes donc engagés dans la constitution d'une base de données des architectes ayant soutenu une thèse.

Ce travail empirique, long et fastidieux, de collecte des données a été réalisé par Sibylle Le Vot. Concernant les bornes chronologiques de ce recensement des thèses d'architectes, notre choix s'est porté sur la date liminaire de 1969, moment où la tutelle s'engage dans une première étape d'organisation de la recherche en lien avec les écoles. En effet en décembre 1969, Edmond Michelet, ministre d'état chargé des Affaires culturelles, décide de créer un secteur de recherche architecturale dans le cadre des institutions de recherche existante. Il confie en ce sens à André Lichnérowicz la charge de présider une *Commission ministérielle de la recherche architecturale*. Le recensement s'achève en 2005 date correspondant à la mise en œuvre d'un cycle doctoral au sein des écoles d'architecture, suite aux accords européens de Bologne sur le LMD. Au-delà de 2005, il n'était pas possible dans le temps qui nous était imparti de collecter les données, le nombre croissant de thèses et de directeurs de thèses au sein des ENSA rendant la quantité de données trop importante. Il faut d'emblée préciser que les thèses en « architecture » n'existent donc pas avant 2005. Il s'agissait de recenser les architectes-docteurs, ceux qui ont soutenu une thèse dans toute discipline universitaire qui touche à la thématique de l'architecture, de l'urbain, et plus largement aux phénomènes spatiaux. Deux listes ont été établies progressivement en parallèle.

Une première liste concerne les architectes ayant soutenu une thèse. Sibylle Le Vot a utilisé plusieurs outils disponibles en ligne : le site *Theses.fr* qui référence les thèses depuis 1985 ; le *Sudoc, catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises* ; *Worldcat*, la base de données la plus complète d'informations sur les collections de bibliothèques dans 107 pays. Et pour s'assurer avec le plus de

---

<sup>21</sup> VIOLEAU Jean-Louis, *Les architectes et Mai 68*, Paris, Éditions Recherches, 2005, p.252.

certitude possible que la profession des auteurs était bien celle d'architecte, Sibylle Le Vot s'est appuyée sur le site *Archirès*, le portail francophone des bibliothèques d'écoles d'architecture et de paysage ; sur le *Dictionnaire des élèves architectes de l'école des beaux-arts de Paris (1800-1968)*, et enfin comme ultime vérification avec Google, moteur de recherche bien connu. Mais il est vite apparu que certaines thèses dont nous avons connaissance ne faisaient pas partie de ce premier corpus. Sibylle Le Vot a donc croisé ces données de base avec des annuaires constitués par la tutelle ou des laboratoires de recherche. D'abord l'*Annuaire des urbanistes qualifiés : annuaire 2007*, puis la *Liste des thèses sur l'Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est soutenues depuis 1997*, à l'Ipraus publié en mars 2014 et enfin l'« annuaire » élaboré en 2004 par l'École d'architecture de Paris-Belleville / Université de Paris VIII : *Le Doctorat en architecture et le DEA "Le projet architectural et urbain", 1997-2004*.

Et pour finir les deux annuaires établis par la tutelle en 2004 dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme LMD, *Mise en œuvre de la réforme LMD dans les écoles d'architecture*.

Pour éviter l'écueil de la méthode empirique, et ainsi oublier des données, il nous est apparu plus prudent d'établir une seconde liste. Le travail s'est donc engagé dans l'établissement d'une liste par directeur de thèse exerçant dans une des disciplines connexes à l'architecture, et en dépassant les seuls impétrants architectes. Toutes disciplines confondues, cette liste atteint 48 directeurs identifiés toutes disciplines confondues, accompagnée du recensement de toutes les thèses encadrées. Cette récolte sur 48 directeurs de thèses a abouti à un total de 1089 thèses, toute profession confondue des thésards et ce jusqu'à aujourd'hui (on ne s'est pas arrêtés en 2005). Ces deux listes ainsi constituées répertorient de nombreuses données factuelles : l'identité de l'architecte-docteur (ses nom, prénom, nationalité et sexe) ; sa formation, l'intitulé et le type de thèse ; la discipline indiquée dans la notice de la thèse ; le directeur de thèse et son sexe ; l'institution, la ville et l'année de soutenance, ainsi que l'exercice d'une profession ou d'un métier en lien avec la recherche, l'enseignement ou la direction d'établissement d'enseignement supérieur, ainsi que le lieu d'exercice.

Le croisement de ces deux listes a donné lieu à un corpus de 363 thèses soutenues par des architectes entre 1969 et 2005 en France. Ce matériau a constitué le matériau essentiel pour l'intervention d'Ana bela de Araujo, au colloque international *France/Suisse. Enquêtes sur l'enseignement de l'architecture au XXe siècle* à Lausanne le 13 mai 2022 avec l'intervention « La recherche doctorale française " en architecture". Recensement des thèses soutenues par des architectes entre 1969 et 2005 » qui a donné lieu à la rédaction d'un article co-écrit avec Sibylle le Vot qui sera publié dans l'ouvrage en préparation : CHÂTELET (Anne-Marie), LAPEYRE (Nathalie) (dir.), *Les mondes de l'architecture. Élèves, enseignants et enseignantes*, Genève, Métispresses, octobre 2023 (à paraître) sous le titre : de ARAUJO, Ana bela, LE VOT Sibylle, « L'essor des architectes-docteurs entre 1969 et 2005 ». Cet article est donc ici réduit à un résumé.

#### Annexe 4 : Chronologie des associations et laboratoires de recherche en architecture

L'historique de la création des premières équipes de recherche au sein des Unités pédagogiques d'architecture étant inexistante, les chercheurs ont souhaité disposer de données fiables sur la chronologie de la constitution de ces « laboratoires » de 1966 à 2006. À partir d'un dépouillement du *Journal Officiel* dans lequel sont publiés les créations et les dissolutions d'associations, une liste de 143 équipes associatives a été ainsi reconstituée (dont 13 sans datation) par Sibylle Le Vot. Cette liste chronologique, également enrichie par la consultation des annuaires des formations de recherche des écoles d'architecture recensant les laboratoires, les équipes et les projets de la recherche architecturale à partir de 1990, a nourri l'intervention de Ana bela de Araujo et Fabricia Fauquet au 7<sup>e</sup> et dernier séminaire à Strasbourg en novembre 2022, intitulée « Les premières équipes associatives de recherche des unités pédagogiques de 1968 à 1982. Esquisse d'un portrait de groupe(s) », et qui fait l'objet d'un article ci-après : « Esquisse d'un portrait de groupe(s). De 1968 à 1982 : les premières équipes associatives de recherche dans les unités pédagogiques d'architecture ».

#### Livrable 1 : Campagne d'entretiens des figures pionnières de la recherche (ou de sa diffusion)

Une des ambitions majeures au sein de l'Axe 3 était de récolter le témoignage des figures pionnières de la recherche architecturale au sein des écoles d'architecture, alors même que le recueil de leur parole relevait presque de l'urgence<sup>22</sup>. La difficulté majeure a consisté à établir un corpus cohérent, qui puisse, d'un côté être réalisé dans le temps court de la recherche, et surtout de l'autre, qui soit fidèle à la réalité. La sur représentativité des hommes par rapport aux femmes a par exemple été constamment un questionnement. Sur les 15 personnalités interviewées seules deux d'entre elles sont des femmes.

#### *Liste des entretiens*

Les 13 enseignants et chercheurs suivants ont été interviewés : Bruno Queysanne (1941-), philosophe ; Claude Prelorenzo (1941-) sociologue ; Paul Quinrand (1929-) architecte ; Jean-Claude Golvin (1942-) architecte ; Philippe Boudon (1941-) architecte ; Philippe Louguet (1948-) architecte ; Jean Castex (1942-) architecte ; Philippe Panerai (1940-2023) architecte ; Pierre Clément (1941-) architecte ; Bruno Fortier (1947-) architecte ; François Laisney (1944-) architecte ; Thérèse Evette (1947- ), sociologue ; Monique Eleb (1945-2023) psychosociologue ; ainsi que les architectes et éditeurs Patrick Bardou (1953-) et Varoujan Azoumanian (1952-).

Les chercheurs ayant mené ces entretiens sont : Ana bela de Araujo, Fabricia Fauquet, Audrey Jeanroy, Nicole Cappellari et Julien Correia.

Deux matériaux différents ont été produits à partir de ces entretiens : des notices bio-bibliographiques de chacun de ces témoins, puis l'archivage des entretiens à la phonothèque de la MMSH d'Aix-en-Provence. Ces matériaux ont constitué des ressources pour l'élaboration de l'Axe 3, mais surtout ils ont été envisagés comme de futures sources pour la communauté scientifique.

#### *Entretiens déposés à la phonothèque de la MMSH d'Aix-en-Provence*

Souhaitant que ces entretiens constituent un matériau de recherche consultable par l'ensemble de la communauté scientifique, ils forment un corpus d'archives orales du laboratoire INAMA, au sein du Fonds Ensarchi, formalisé et accessible déposé à la phonothèque de la MMSH d'Aix-en-Provence dans le cadre de la convention de recherche AMU/ ENSA Marseille<sup>23</sup>. Ces témoignages déposés, indexés, catalogués et archivés, constituent le *Fonds ANR EnsArchi : entretiens enregistrés auprès d'enseignants et d'enseignantes en école d'architecture*<sup>24</sup>, consultables en ligne.

#### Annexe 5 : Notices biographiques et bibliographiques consacrées aux chercheurs

En amont de chacun des entretiens, une fiche exhaustive biographique et bibliographique du témoin a été élaborée. Constituant une véritable recherche dans la recherche, ces fiches ont été élaborées par nos collègues chercheurs (Audrey Jeanroy, Nicole Cappellari, Julien Correia et Sibylle Le Vot) sur le modèle du *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale* (dir. Philippe Sénéchal et C.Barbillon) de l'INHA qui se décompose en trois parties : chronologie des activités professionnelles, puis une étude critique de la carrière du chercheur, et enfin une bibliographie de ses principales publications. Ces fiches ont donné les précisions et le cadrage nécessaires au bon déroulement des entretiens.

<sup>22</sup> En effet, entre l'établissement de la première liste de témoins et le démarrage des interviews, deux chercheurs sont décédés, et une des chercheuses était placée en maison de repos. Les événements récents ont confirmé cette urgence, car deux des chercheurs interviewés sont décédés quelques semaines après notre entretien.

<sup>23</sup> En septembre 2016, une convention de collaboration de recherche scientifique a été signée entre l'Université Aix Marseille et l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille. Cette collaboration scientifique a pour objectif de réunir les enregistrements sonores qui ont valeur d'information dans le domaine de l'architecture et de constituer un Fonds d'Archives orales du laboratoire INAMA.

<sup>24</sup> <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-4674> (consulté le 6 juin 2023).

### Structure de la recherche menée dans l'axe 3

Ainsi l'axe 3 de l'ANR, intitulé « Enseignement et recherche », s'est fondé sur dix contributions menées par sept chercheurs. L'objectif prioritaire de ces contributions était d'analyser la mise en œuvre d'un milieu de la recherche en architecture et ses évolutions dans ses rapports avec la pédagogie au sein des écoles, mais aussi de saisir les relations de la recherche architecturale avec le monde professionnel (Ordre des architectes, syndicats, etc.), académique (Université, CNRS, ...) et institutionnel (l'État et les tutelles). Ce cap a été maintenu en se focalisant sur les modalités des rapports entre enseignement, recherche et profession. Au-delà de l'analyse des transferts au sein de cette triangulation qui compose la discipline, ont été aussi scrutés l'interventionnisme des tutelles et de la puissance publique en ce qu'il a pu surdéterminer la pluralité de la recherche architecturale. L'inscription de la recherche et de l'enseignement de l'architecture au sein des Unités pédagogiques d'architecture (devenues écoles nationales supérieures d'architecture) dans le paysage plus large d'une politique publique scientifique comprenant autant l'Université, que le CNRS ou que d'autres organismes de recherche ministériels comme le PUCA, a également été questionnée.

Se donnant pour fil conducteur un plan chrono-thématique, l'axe 3 a été pensé autour de trois parties. La première intitulée *Fondations : la recherche en germe avant l'éclatement du système des Beaux-Arts* scrute les prémisses d'une recherche architecturale en amont de Mai 68, dont on trouve traces au sein même de l'enseignement mais aussi à l'extérieur du cadre pédagogique officiel dans la prise en charge de la profession de sa propre formation. La deuxième partie nommée *Structurations : entre dynamiques institutionnelles et figures pionnières de la recherche* s'attache pour l'essentiel à décortiquer la structuration de la recherche par le biais des personnalités, des discours, des portraits, ou encore des trajectoires des acteurs institutionnels ou de l'enseignement et de la recherche. La troisième partie intitulée *Articulations : la recherche-enseignement au sein des ENSA et les autres lieux de la recherche architecturale* propose d'observer les modes de contribution de la recherche architecturale au sein des Unités pédagogiques à l'émulation collective de la recherche, qu'il s'agisse de la rivalité avec la recherche architecturale et urbaine menée par d'autres ministères, ou de l'ouverture des écoles d'architecture au monde universitaire et aux associations avec le CNRS.

### Perspectives

L'ensemble de ces travaux élargit le spectre des connaissances sur la recherche architecturale et ses liens avec l'enseignement. Ils reviennent sur l'histoire de sa mise en œuvre tardive, insiste sur les surdéterminations liées aux divers acteurs, des administrations de tutelle à la profession elle-même. Caractérisée par des attermoissements et des renoncements, la structuration de la recherche architecturale depuis les années 1960 accuse un retard (essentiellement sur le plan des statuts des acteurs de la recherche) par rapport à celle de l'Université qu'elle n'a jamais intégrée, au moins un rapprochement s'est-il concrétisé depuis 2005. La constitution de listes chronologiques inédites ainsi que la collecte d'archives orales associées aux fiches bio-bibliographiques constituent un apport original de sources nouvelles pour l'histoire qui reste à élaborer.

Car malgré un bilan foisonnant, il reste des impensés de l'historiographie. La question épineuse du doctorat en architecture officiellement institué depuis 2005 mériterait d'être poursuivie pour que la question actuelle du doctorat *par le projet* puisse être mise en perspective. L'autre angle mort, de taille aussi celui-là, concerne l'Institut de l'Environnement (1969-1971), à sa suite le Centre d'Étude et de Recherche Architecturale (1972-1978) devenu en 1980 l'Institut Français d'architecture. Cette initiative, représentant la première étape d'organisation par la tutelle de la recherche hors des écoles mais en lien avec elles, nécessiterait une investigation approfondie pour comprendre la chaîne des décisions politiques qui ont précipité la création de cet ENA de l'architecture, pour saisir le milieu des chercheurs qui s'y est constitué en marge de celui des Unités pédagogiques d'architecture et pour évaluer la production scientifique émanant de cette institution et ainsi mesurer la réception à travers les publications qu'elle avait créées.

## Sommaire

### **I/ Fondations : la recherche en germe avant l'éclatement du système des Beaux-Arts, p.17**

*Introduction par Ana bela de Araujo*

- Jean-Lucien Bonillo, « D'Oppède à Tunis, les ateliers de la guerre et de la Reconstruction »
- Ana bela de Araujo, Sibylle Le Vot, « Le rôle de la profession dans le renouvellement de l'enseignement de l'architecture et la genèse de la recherche : l'apport des Universités permanentes d'architecture et d'urbanisme (UPAU) 1960-76 »

### **II/ Structurations : entre dynamiques institutionnelles et acteurs de la recherche, p.45**

*Introduction par Ana bela de Araujo*

- Fabricia Fauquet, « D'un ministère de tutelle à l'autre (Équipement et Culture) et du CORDA au BRAUP : analyse de l'évolution d'un politique publique de recherche par le prisme des discours de l'Institution et la chronologie des réformes successives »
- Ana bela de Araujo, Fabricia Fauquet, « Les premières équipes associatives de recherche des unités pédagogiques de 1968 à 1982. Esquisse d'un portrait de groupe des pionniers »
- Diane Aymard, « Jean-Pierre Péneau vu par ses archives. Analyse des données et participation des « utilisateurs » (1971-1981) (résumé)
- Anne Debarre, « Les enseignants chercheurs face au défi des Ceea 1983 – 2005 » (résumé)
- Ana bela de Araujo, Sibylle Le Vot, « L'essor des architectes-docteurs entre 1969 et 2005 » (résumé)

### **III/ Articulations : la recherche-enseignement au sein des ENSA et les autres lieux de la recherche architecturale, p.77**

*Introduction par Ana bela de Araujo*

- Ana bela de Araujo, « Les UP en marge de la recherche architecturale appliquée et expérimentale du Plan Construction ? »
- Élise Guillerm, « Les rapports de recherche du Plan Construction au cours des années 1970 : méthodes, courants de pensée, dynamiques institutionnelles »
- Fabricia Fauquet, « Les relations avec les organismes de recherche extérieurs aux écoles : Université et CNRS »

### **Livable, p. 111**

Livable 4 : Fonds ANR EnsArchi entretiens enregistrés auprès d'enseignant-e-s et d'étudiant-e-s en école d'architecture, réalisés par l'INAMA/ENSA-Marseille ; 14 entretiens, déposé dans les archives de la recherche et phonothèque de la Médiathèque SHS de la MMSH <https://calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-4674>

### **Annexes, p.119**

- Annexe 1 : Archives dépouillées
- Annexe 2 : Chronologies des six UMR créées dans les écoles d'architecture en France
- Annexe 3 : Liste des directeurs et directrices de thèses en architecture
- Annexe 4 : Chronologie des associations et laboratoires de recherche en architecture
- Annexe 5 : Notices biographiques et bibliographiques consacrées aux chercheurs

**Chercheuses et chercheurs impliqués dans l'axe 3<sup>25</sup> :****Diane AYMARD :**

Doctorante en aménagement de l'espace, urbanisme, École nationale supérieure d'architecture de Nantes, UMR AAU-CRENAU

**Jean-Lucien BONILLO :**

Professeur émérite, École nationale supérieure d'architecture de Marseille, Laboratoire INAMA

**Nicole CAPPELLARI :**

Maîtresse de conférences associée en histoire et cultures architecturales, École nationale supérieure d'architecture de Bretagne

**Julien CORREIA :**

Maître de conférences en théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine, École nationale supérieure d'architecture de Lyon, UMR 5600 EVS LAURE, associé à l'UMR 3329 IPRAUS-AUSser

**Anne DEBARRE :**

Maîtresse de conférences en histoire et cultures architecturales, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, UMR ACS-AUSser

**Ana bela DE ARAUJO :**

Maîtresse de conférences en histoire et cultures architecturales, École nationale supérieure d'architecture de Marseille, Laboratoire INAMA

**Fabricia FAUQUET :**

Ingénieure de recherche, École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, Laboratoire INAMA

**Jean-François GLEYZE :**

Polytechnicien, ingénieur géographe et designer diplômé de l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle

**Élise GUILLERM :**

Maîtresse de conférences en histoire et cultures architecturales, École nationale supérieure d'architecture de Marseille, Laboratoire INAMA

**Audrey JEANROY :**

Maîtresse de conférences en histoire de l'art contemporain, Université de Tours, InTRu

**Sibylle LE VOT :**

Archiviste au classement des fonds d'architectes conservés par le Centre d'archives d'architecture contemporaine de la Cité de l'architecture et du patrimoine

---

<sup>25</sup> Il s'agit des positionnements actuels des chercheuses et des chercheurs. Seuls les titres universitaires de celles et ceux qui ne sont pas actuellement titulaires ont été indiqués.